

ANTZ Sylvie

9 rue du vieux Moulin
68440 DIETWILLER
03.89.81.46.66 / 06.63.62.23.27
marcelantz@aol.com

www.esp1893judo.com



Le 21 mai 2021

Chers amis Judokas, chers parents,

Le 3^{ème} confinement que nous venons de subir, avec la fermeture des dojos par la municipalité et les dispositions gouvernementales concernant les sports de combat, nous a empêchés de pouvoir nous entraîner et préparer ainsi les futures échéances qui attendaient nos licenciés.

Suite aux nouvelles directives gouvernementales, la Mairie de Mulhouse nous autorise à présent la reprise des sports de contact pour les mineurs. De ce fait, **les cours pourront débuter à partir du 28/05/2021** de la façon suivante :

- Vendredi 28 mai salle Koechlin de 18H15 à 20H15 (seul cours le vendredi)
- Samedi 29 mai salle Euronef :
 - De 14H00 à 15H30 1^{er} cours
 - De 15H30 à 17H00 2^{ème} cours
 - De 17H00 à 19H00 3^{ème} cours
- Lundi 31 mai salle Koechlin de 18H15 à 20H15 (seul cours le lundi)
- Mercredi 02 Juin salle Euronef :
 - De 14H00 à 15H45 1^{er} cours
 - De 16H00 à 17H45 2^{ème} cours
 - De 18H00 à 20H00 3^{ème} cours
- Vendredi 04 Juin salle Euronef cours Baby Judo de 18h00 à 19h30

Ces jours et horaires sont maintenus jusqu'au 30 Juin.

Les cours pour majeurs ne sont pour le moment pas autorisés, et ce jusqu'au 1^{er} Juillet

PROTCOLE SANITAIRE A RESPECTER :

- Le port du masque est obligatoire pour tous les cours sauf le cours de Baby Judo
- Il faut venir en Kimono
- Avant de monter sur le tatami, chaque judoka doit se laver les mains et les pieds à l'aide de gel hydro-alcoolique.
- Le travail en binôme constitué pour toute la durée de la session est à privilégier.
- La constitution de sous-groupes de 4 à 6 judokas est privilégiée.
- Lors des phases de regroupements statiques (salut général, temps d'explication, etc...), les pratiquants doivent respecter une distanciation de 2 mètres, en complément du port du masque.
- Le professeur, l'entraîneur, ou toute personne faisant partie de l'encadrement sur le tatami est tenue de maintenir le port du masque et de respecter strictement les gestes barrières pendant toute la durée de la séance. Le brassage entre différents types de publics dérogatoires n'est pas autorisé.
- Une attention particulière sera apportée à l'établissement de listes nominatives et horodatées de l'ensemble des participants.
- L'accès aux toilettes est autorisé
- L'accès aux vestiaires reste interdit
- L'accès dans les salle est interdit aux parents

La cotisation 2021/2022 sera exonérée pour tous ceux qui ont réglé la totalité de la saison 2020/2021, seule la licence 2022 sera à régler.

Afin de ne pas pénaliser nos licenciés nous allons mettre en œuvre un contrôle des acquis de nos judokas. Ce contrôle se basera sur la connaissance des mots japonais, des chutes avant et arrière, en fonction de l'âge et du grade, ainsi que des techniques debout et d'immobilisation dont nos judokas vont se souvenir. **Ces contrôles auront lieu le vendredi 18 juin et le lundi 21 juin 2021 pour le dojo Koechlin et le samedi 19 juin pour le dojo Euronef.**

Concernant le baby judo, Nathalie estimera l'évolution de ses élèves durant les derniers cours.

La remise de ceinture se fera le 25 juin pour le dojo Koechlin et le 26 juin pour le dojo Euronef. Pour raison de situation sanitaire, la remise de ceinture et diplôme devra se faire sans la présence des parents.

La Fédération Française de Judo, le Département du Haut Rhin et l'Espérance 1893 Judo souhaitent prolonger les cours les samedis, durant les mois de juillet et août.

Cela sera possible si un nombre suffisant d'enfants sont inscrits et si la Ville de Mulhouse accepte de mettre à disposition le dojo. Merci de nous faire savoir par mail ou SMS si vous souhaitez participer au Judo Été.

Nous sommes heureux de vous revoir

Cordialement
La Présidente
Sylvie ANTZ